

Les élections législatives du 16 mars 1986

*La défaite de la gauche
et les progrès du parti socialiste*

JÉRÔME JAFFRÉ*

Avec un rapport de forces proche des 60/40 en faveur de la droite, les élections européennes de juin 1984 ont marqué le point le plus bas de la gauche au pouvoir. Tirant les conclusions de cet échec, M. Mitterrand renonçait à la loi sur l'école libre, tentait vainement de convoquer un référendum sur les libertés et mettait en place un nouveau Gouvernement dirigé par M. Fabius. Tirant des conclusions de leur échec, les communistes se retiraient du Gouvernement sur la pointe des pieds.

La marche vers les élections législatives, un style plus consensuel et aussi, il faut le noter, l'abandon de toute réforme vont permettre un redressement continu et sensible du pouvoir socialiste dans l'opinion publique. Cette amélioration se traduit tout d'abord par un changement du climat psychologique. En juin 1984, selon le baromètre *Figaro-Magazine/SOFRES*, le pessimisme touche 69 % des Français, en septembre 1985 il n'est plus que de 60 %, en février 1986 il tombe à 49 %. On observe la même évolution sur la possibilité de résoudre les problèmes de notre société par la négociation et le compromis. En second lieu, le jugement sur la capacité gestionnaire du Gouvernement ne cesse de progresser. En février 1986, son efficacité dans la lutte contre la hausse des prix est reconnue par 44 % des personnes interrogées, le meilleur chiffre enregistré dans le baromètre de la *SOFRES* depuis la mise en place de cette question en octobre 1976. L'hostilité des adversaires de la gauche perd de son intensité : à un mois des législatives, il se trouve 33 % des RPR et 40 %

* Jérôme Jaffré assure régulièrement pour *Pouvoirs* la « Chronique des élections ». Voir Les prolégomènes de l'élection présidentielle. Les élections européennes du 10 juin 1979, *Pouvoirs*, 11, p. 155-172 ; France de gauche, vote à gauche. Les élections du printemps 1981, *Pouvoirs*, 20, p. 5-28 ; Les trois changements du paysage électoral. Les élections municipales de mars 1983, *Pouvoirs*, 27, p. 143-158 ; L'ultime avertissement du corps électoral. Les élections européennes du 17 juin 1984, *Pouvoirs*, 31, p. 123-147.

des UDF pour reconnaître que « les socialistes au pouvoir ont fait pour le mieux dans une période difficile ». Enfin, la popularité du Président de la République remonte depuis l'automne 1985 — tout comme l'avait fait celle de M. Giscard d'Estaing avant les législatives de 1978. Pour la première fois depuis 1982, le bilan de François Mitterrand est jugé positif par une majorité de Français. Massivement désormais, par 57 % contre 30 %, l'opinion souhaite qu'il demeure en fonction même en cas de nette victoire du RPR et de l'UDF.

Les faiblesses de la gauche

Dans ce contexte, on ne peut en définitive qu'être surpris par le mauvais résultat de la gauche le 16 mars. Avec 44 % des voix en France métropolitaine, elle est à son plus bas niveau dans une élection décisive depuis la fin des années 60, c'est-à-dire avant la reconstruction du Parti socialiste (tableau 1). Certes, elle regagne cinq points par rapport aux européennes de juin 1984, si l'on inclut rétrospectivement en son sein la liste ERE, mais elle obtient un score bien inférieur à celui des trois dernières élections législatives.

TABLEAU 1. — *L'évolution du rapport gauche/droite dans les élections décisives depuis 1968 (France métropolitaine)*
(% des suffrages exprimés)

	Gauche	Ecologistes et inclassables	Droite et centre
Législatives 1968 (1 ^{er} tour)	41,2	0,5	58,3
Présidentielle 1969 (1 ^{er} tour)	31,4	1,3	67,3
Législatives 1973 (1 ^{er} tour)	46,7	—	53,3
Présidentielle 1974 (1 ^{er} tour)	46,2	1,7	52,1
Présidentielle 1974 (2 ^e tour)	49,3	—	50,7
Législatives 1978 (1 ^{er} tour)	49,4	2,7	47,9
Présidentielle 1981 (1 ^{er} tour)	47,3	3,9	48,8
Présidentielle 1981 (2 ^e tour)	52,2	—	47,8
Législatives 1981 (1 ^{er} tour)	55,8	1,1	43,1
Législatives 1986	44,0	1,3	54,7

Cet échec tient d'abord à une mobilisation inégale de l'électorat. Le 16 mars, l'abstention se situe à un niveau élevé (21,5 %), surtout pour un scrutin que l'on présentait depuis cinq ans comme décisif. Les sondages préélectoraux enregistraient bien l'absence de passion de l'opinion mais cet abstentionnisme s'est inégalement réparti. Il a davantage touché les couches populaires et moyennes de l'électorat traditionnellement orientées à gauche et épargné à l'inverse les catégories indépendantes et aisées

(tableau 2). Sur le plan politique, l'électorat de M. Mitterrand du deuxième tour de la présidentielle de 1981 s'est moins mobilisé que celui de M. Giscard d'Estaing. Si ces abstentionnistes s'étaient rendus aux urnes et avaient adopté le même comportement que les votants, l'écart gauche-droite eût été réduit de 800 000 voix. La gauche aurait frôlé les 46 % et la droite n'aurait totalisé que 53 % des suffrages.

TABLEAU 2. — *L'abstentionnisme aux élections législatives (en %)*

Ensemble des électeurs	21,5
Profession du chef de ménage	
Agriculteur	16
Petit commerçant, artisan	22
Cadre supérieur, profession libérale	16
Cadre moyen, employé	25
Ouvrier	27
Inactif, retraité	18
Vote au 2^e tour de l'élection présidentielle de 1981	
F. Mitterrand	19
V. Giscard d'Estaing	11

Source : Sondages postélectorales SOFRES, 2 000 interviews du 22 mars au 9 avril 1986.

Les difficultés de la gauche avec son électorat populaire se retrouvent aussi dans les urnes, comme le montre la distribution du vote selon la profession du chef de ménage (tableau 3). Entre 1984 et 1986, la gauche regagne chez les cadres supérieurs et dans les couches moyennes, salariées et indépendantes. En revanche, elle ne progresse que d'un seul point en milieu ouvrier. Par rapport aux législatives de 1978, le phénomène est beaucoup plus important. La gauche se maintient bien parmi les cadres moyens, les employés, les agriculteurs et les retraités. Elle progresse chez les cadres supérieurs et les professions libérales. Mais elle recule parmi les petits commerçants et perd massivement du terrain chez les ouvriers. Dix-huit mois de Gouvernement Fabius ont permis de regagner le terrain perdu dans les couches moyennes et de progresser chez les cadres. Ils n'ont pas effacé en revanche le sentiment de déception de l'électorat populaire à l'égard d'une gauche accusée de ne pas avoir tenu ses promesses d'une vie meilleure, de ne pas avoir vaincu le chômage et de trop ignorer les préoccupations concrètes de sécurité et d'immigration.

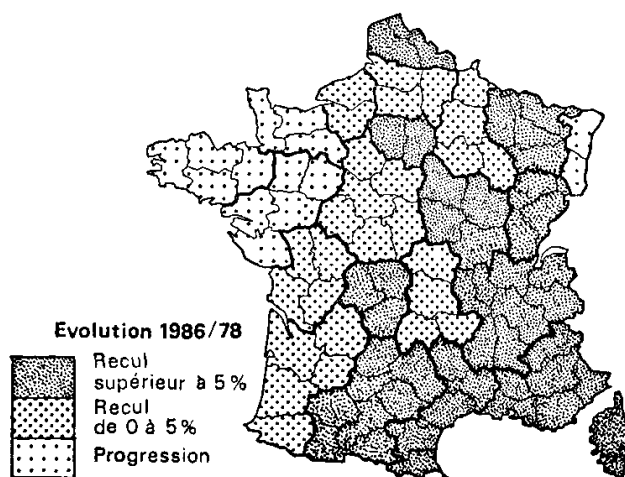
L'analyse géographique confirme ces indications : la gauche stagne ou recule dans ses zones de force traditionnelles. Par rapport aux européennes, le gain, calculé en indice, est d'autant plus important que le niveau traditionnel de la gauche est faible. Par rapport aux législatives de 1978, la gauche progresse encore dans ses anciennes terres de mission

TABLEAU 3. — *L'évolution du vote de gauche depuis 1978 par catégories sociales (en %)*

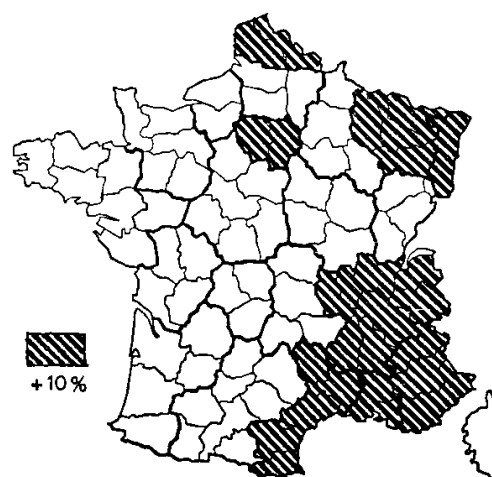
	Légis- latives 1978	Euro- péennes 1984	Légis- latives 1986	Ecart 1986/ 1978
Total gauche	49	39	44	— 5
Profession du chef de ménage				
Agriculteur	27	22	25	— 2
Petit commerçant, artisan	37	22	30	— 7
Cadre supérieur, profession libérale	29	26	34	+ 5
Cadre moyen, employé	53	42	53	=
Ouvrier	67	54	55	— 12
Inactif, retraité	43	37	40	— 3

Source : Sondages postélectoraux SOFRES.

comme l'ouest du pays et l'Alsace. A l'inverse, elle recule fortement dans ses zones de force, le Sud-Est, le Limousin, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Nord. Comme le montrent les cartes 1 et 2, cette géographie correspond à quelques rares exceptions, comme le Limousin, aux zones de force du vote Le Pen, celles de la France urbaine et à forte densité d'immigrés où depuis trois ans le Front national a réussi sa percée (1).



CARTE 1. — L'évolution de la gauche depuis les législatives de 1978 selon les régions



CARTE 2. — Le vote Le Pen aux législatives de 1986 selon les régions

(1) Voir sur ce point Gérard Le Gall, Mars 1986, des élections de transition, *Revue politique et parlementaire*, n° 922.

L'hégémonie du PS au sein de la gauche

Pour la gauche, la divine surprise est venue du Parti socialiste (tableau 4). Avec 31,6 % des voix — et même 32 % si l'on inclut ses quelques listes dissidentes —, il réussit le meilleur score de sa longue histoire, les législatives de 1981 exceptées. Avec 212 députés, il forme de loin le premier groupe parlementaire de la nouvelle Assemblée. Il obtient moins de 20 % des voix dans deux départements seulement contre 10 en 1978 et 42 en 1973, il dépasse les 35 % dans 31 départements contre 5 en 1973 et 1978.

TABLEAU 4. — *Les résultats en France métropolitaine*

		% inscrits
Inscrits	36 614 738	
Votants	28 736 080	
Exprimés	27 492 474	
Abstentions	7 878 658	21,5
Blancs et nuls	1 243 606	3,4
		% suffrages exprimés
Parti communiste	2 663 859	9,7
Extrême gauche	420 332	1,5
Parti socialiste-MRC	8 688 034	31,6
PS dissident	126 413	0,5
Autres divers gauche	203 582	0,7
Ecologistes et inclassables	363 457	1,3
RPR-UDF unis	5 773 175	21,0
UDF séparé	2 629 374	9,6
RPR séparé	3 153 522	11,5
Divers droite	705 327	2,6
Front national	2 701 701	9,8
Autres extrême droite	63 698	0,2

La force du Parti socialiste en 1986 tient à sa diversité sociale, géographique et politique. Sur le plan sociologique, le PS obtient 40 % des voix chez les cadres moyens et les employés, 36 % chez les ouvriers mais aussi 28 % chez les cadres supérieurs et 29 % parmi les retraités. Sur le plan géographique, le PS conserve ses zones de force dans le Sud-ouest mais il élargit son implantation dans l'Ouest — il dépasse 35 % des voix dans le Finistère et la Loire-Atlantique — et dans certains départements modérés du sud du Massif central comme le Cantal et l'Aveyron. Le Poitou-Charentes, dixième région socialiste en 1973, est désormais la première, la Bretagne, vingtième en 1967, dix-huitième en 1973, se hisse

à la quatrième place. Sur le plan politique, le ps élargit son électorat à la fois dans la famille de l'extrême gauche au détriment du pc et dans les familles du centre et du Marais où il obtient ses meilleurs scores depuis le congrès d'Epinay.

Les élections de mars 1986 ont permis au ps d'établir son hégémonie au sein de la gauche. Si l'on calcule département par département le pourcentage de ses voix dans le total de la gauche (tableau 5), on constate que le ps n'est minoritaire que dans trois cas — l'Allier et le Cher au profit du pc, la Haute-Corse au profit du MRG. En revanche, il dépasse 70 % du total de la gauche dans 67 départements et 80 % dans 36. Sur ce plan, sa performance dépasse celle des législatives de 1981 et permet de mesurer l'ampleur des mutations opérées au cours des cinq dernières années.

TABLEAU 5. — *L'hégémonie du Parti socialiste au sein de la gauche*
(nombre de départements)

% du PS au sein de la gauche	Législatives 1978	Législatives 1981	Législatives 1986
Moins de 50 %	41	3	3
50 à 60 %	30	13	5
60 à 70 %	20	27	21
70 à 80 %	5	27	31
Plus de 80 %	—	26	36
	96	96	96

Pour atteindre son score du 16 mars, le Parti socialiste a bénéficié d'un important phénomène de vote utile. La simple comparaison des résultats des législatives et des régionales organisées le même jour en témoigne : alors que le nombre des listes en présence est souvent moindre aux régionales, le ps n'y recueille que 29,4 % des voix au lieu de 31,6 % dans la grande élection. Dans la ville de Belfort, par exemple, où le maire, Jean-Pierre Chevènement, conduit les deux listes, le ps obtient aux législatives avec huit listes en présence 41,6 % des voix, aux régionales avec six listes 38,7 %.

D'une manière générale, le ps a phagocyté le courant écologiste et l'extrême gauche. Pour les écologistes, la faiblesse tient d'abord à leur absence — ils ne sont présents que dans 30 départements et y obtiennent tout de même une moyenne de 2,5 % des suffrages exprimés. Là où ils sont absents, le sondage Isoloir/SOFRES réalisé à la sortie des bureaux de vote (2) révèle que 48 % des sympathisants du mouvement ont voté

(2) Ce sondage a été réalisé pour TF1, Europe 1 et *L'Express*, 6 991 interviews ont été effectuées le jour du vote à la sortie de 227 bureaux de vote situés dans 85 départements métropolitains.

pour les listes socialistes. Quant à l'extrême gauche, faiblement présente elle aussi, 51 % de ses sympathisants ont préféré se porter sur les listes du PS. Le fait majoritaire est à ce point ancré dans les mentalités qu'en l'absence d'un second tour et malgré la proportionnelle beaucoup d'électeurs de gauche non socialistes ont voté *in extremis* pour le parti au pouvoir.

Le déclin continu du PC

Le PS a bénéficié en outre du recul continu du Parti communiste. En termes strictement électoraux, ce n'est pourtant pas un nouveau choc pour le PC puisque, avec 9,7 % des voix, il reste très proche de son score des élections européennes (11,2 %). Cependant, la preuve est faite que les explications du recul de 1984 par la présence au Gouvernement et le haut niveau de l'abstention ne rendaient pas compte de la réalité. Le PC franchit à reculons le seuil des 10 % et il se classe désormais derrière le Front national. Dans 57 départements, il est en dessous des 10 % et 3 fois seulement — dans l'Allier, le Cher et la Haute-Vienne — il dépasse la barre des 20 %.

La représentation proportionnelle a certes permis au parti de sauver son groupe parlementaire — il obtient 32 députés en métropole et 35 avec l'outre-mer — mais elle a diminué ses capacités d'encadrement dans ses bastions et l'a privé d'un grand nombre de suffrages que ralliaient traditionnellement sur leur nom les députés sortants et les élus locaux désignés comme candidats. Aux législatives de 1981, on avait constaté ce phénomène : dans ses bastions, le PC avait fortement progressé par rapport au premier tour de la présidentielle. On n'observe rien de tel en 1986, y compris par rapport aux européennes de 1984. Dans les douze départements d'implantation traditionnelle du PC — ceux où il dépassait 30 % des voix en 1967 —, il recule 10 fois par rapport à juin 1984 et perd, par exemple, plus de 3 points dans les Bouches-du-Rhône et la Seine-Saint-Denis. Dans les 51 municipalités de plus de 30 000 habitants que le parti détient encore (3), il ne connaît nullement le sursaut qui avait suivi l'élection présidentielle (tableau 6). Le score du PC y est inférieur de 15,5 points aux résultats de juin 1981 alors que dans l'ensemble du pays le recul moyen se limite, si l'on peut dire, à 6,4 points.

Cet affaiblissement du Parti communiste dans ses zones de force se retrouve également dans sa sociologie. Sur le long terme, la perte est considérable chez les jeunes et plus encore chez les ouvriers — le PC y passe de 36 % des voix en 1978 à 24 % en 1981 et 15 % seulement en 1986. Sur le plan politique, il perd à la fois dans la famille de la gauche, qui lui apportait jadis de nombreux suffrages, et même dans la famille de

(3) Il s'agit de la définition des communes de plus de 30 000 habitants telle qu'elle était en vigueur au scrutin municipal de 1977 (221 villes).

TABLEAU 6. — *L'évolution du vote communiste dans les municipalités communistes de plus de 30 000 habitants (moyenne de pourcentage en suffrages exprimés)*

	Municipalités communistes	Comparaison avec le score national
Présidentielle 1981 (1 ^{er} tour)	29,0	15,5
Législatives 1981 (1 ^{er} tour)	39,8	16,1
Européennes 1984	25,5	11,2
Législatives 1986	24,3	9,7

l'extrême gauche où le Parti socialiste fait désormais jeu égal avec lui. Au cours des dernières années, son recul parmi les ouvriers est plus accusé que dans les autres catégories. La composition sociale de l'électorat communiste s'en trouve modifiée (tableau 7). Les ouvriers, qui en 1978 représentaient un électeur communiste sur deux, n'en représentent plus aujourd'hui que deux sur cinq.

TABLEAU 7. — *La composition sociale de l'électorat communiste depuis 1978*

	Législatives 1978	Législatives 1981	Législatives 1986
Profession du chef de ménage			
Agriculteur	4	2	5
Petit commerçant, artisan	4	4	5
Cadre supérieur, profession libérale	4	5	4
Cadre moyen, employé	19	22	22
Ouvrier	49	40	39
Inactif, retraité	20	27	25
	100 %	100 %	100 %

Source : Sondages postélectorales SOFRES.

L'absence de dynamique RPR-UDF

Est-ce par trop grande certitude de leur victoire, difficulté de définir une stratégie entre la remontée socialiste et la persistance du phénomène Le Pen, division sur l'après-16 mars ou guerre des chefs ? Toujours est-il

que le RPR et l'UDF n'ont pas réussi à créer une dynamique après le demi-succès — ou le demi-échec — de la liste Veil aux élections européennes.

Ainsi, la campagne électorale a-t-elle été marquée par un affaiblissement continu de l'attraction exercée par l'opposition (tableau 8). Le texte de la plate-forme commune a inquiété une fraction de l'électorat, surtout dans les couches moyennes salariées — l'accusation lancée par M. Mitterrand de programme des riches contre les pauvres rencontrant un certain écho. Avec 42 % des voix le 16 mars, le RPR et l'UDF ne retrouvent pas tout à fait le score de la liste Veil (42,8 %). Ils ne parviennent pas à améliorer son pourcentage pourtant modeste chez les ouvriers et cèdent du terrain au profit du Parti socialiste chez les cadres moyens et les employés. Géographiquement, ils ne réussissent pas à entamer les bastions méditerranéens du Front national et ils enregistrent des reculs dans l'Est, le Nord et le midi pyrénéen.

TABLEAU 8. — *L'absence de dynamique RPR-UDF*

Question. — Si le RPR et l'UDF arrivent au pouvoir, pensez-vous que ce sera plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose pour les gens comme vous ?

	Enquête 7-13 novembre 1985	Enquête 25-30 janvier 1986	Enquête 27 février- 4 mars 1986
Plutôt une bonne chose	34	37	37
Plutôt une mauvaise chose	19	25	29
Ni l'un, ni l'autre	33	27	24
Sans opinion	14	11	10
	100 %	100 %	100 %

Source : Sondages SOFRES.

Pourtant les listes d'union se sont révélées en fin de compte un bon calcul. Par rapport à 1984, l'évolution RPR-UDF est exactement la même à 0,2 % près avec les listes d'union ou les listes séparées — alors que communément deux listes étaient censées « ratisser plus large ». La stratégie de l'union a permis, grâce à la prime de la proportionnelle départementale à la plus forte moyenne, de gagner une dizaine de sièges et d'obtenir ainsi la majorité absolue qui permet de gouverner.

Dans ce contexte où les listes d'union concernent 61 départements,

les affrontements RPR-UDF ont été mis sous le boisseau. Ils démontrent cependant que le facteur de légitimité personnelle départage toujours les deux formations lorsqu'elles sont en concurrence (4). Quand une des deux listes est dirigée par un député sortant ou par le maire d'une ville de plus de 30 000 habitants, elle est assurée de l'emporter sur l'autre liste avec un écart symétrique, supérieur à deux contre un (tableau 9). En revanche, lorsqu'il y a égalité théorique — présence de personnalités de part et d'autre ou absence de personnalités — le RPR s'impose. Dans les 17 départements concernés par ce cas de figure, le RPR remporte 13 victoires et recueille près de 24 % des voix contre 16,6 % à l'UDF.

TABLEAU 9. — *Typologie des affrontements RPR-UDF*

	Nombre de départements	%		% du parti vainqueur
		RPR	UDF	
Présence d'un notable RPR	9	28,3	13,2	68,2
Présence d'un notable UDF	9	12,6	28,2	69,1
Présence ou absence simultanée de notables RPR et UDF	17	23,9	16,6	59,0
Total	35	22,2	18,5	54,6

Si la stratégie d'union a été efficace, ce modèle prouve qu'en l'acceptant sur une base paritaire le RPR a consenti de réels sacrifices. Le sondage *Isoloir/SOFRES* nous éclaire sur la sociologie de la droite dans ce type de duel sans avantage préalable. Dans ces 17 départements, le RPR domine grâce au soutien des personnes âgées de plus de cinquante ans (il y obtient 36 % des voix contre 18 % à l'UDF), des travailleurs indépendants (46 % contre 27 %) et des personnes dont le revenu familial est supérieur à 20 000 francs par mois (37 % contre 27 %). Le mouvement de M. Chirac s'appuie sur un électorat plus à droite, plus politisé et plus hostile à la gauche que celui de l'UDF.

Les changements du vote Le Pen

La logique eût voulu que l'on assistât à un recul significatif du Front national par rapport aux européennes de juin 1984. N'avait-il pas obtenu

(4) Voir Jérôme Jaffré, *The french electorate in march 1978*, dans Howard Penniman (ed.), *The French National Assembly. Elections of 1978*, American Enterprise Institute, 1980, p. 62-64.

ses 11 % dans un scrutin sans grand enjeu ni mobilisation ? N'avait-il pas attiré à lui des électeurs RPR et UDF qui devaient, au moins en partie, rebrousser chemin, l'hostilité à l'égard de la gauche ayant sensiblement diminué ? N'assistait-on pas à une mobilisation anti-Front national : le pourcentage de Français en désaccord avec les idées de Jean-Marie Le Pen et du Front national étant passé de 57 % en novembre 1984 à 67 % en octobre 1985 ?

En dépit de ces éléments, avec 9,8 % des voix, le Front national ne recueille que 1,2 point de moins qu'en 1984 et avec 35 élus il est en mesure de constituer un groupe parlementaire. Ce résultat est obtenu grâce à une modification des composantes du vote Le Pen. En 1984, le succès de l'extrême droite tenait à deux éléments : la radicalisation politique d'une partie de l'électorat modéré désireux d'émettre le vote le plus hostile possible à l'égard de la gauche et l'exploitation politique des thèmes de l'immigration et de l'insécurité.

En 1986, les choses se sont modifiées. Certes, la dimension « immigration et insécurité » reste toujours aussi forte. Les électeurs de M. Le Pen placent largement en tête ces deux problèmes dans leurs motivations de vote. L'immigration l'emporte avec 60 % des citations, alors qu'elle ne recueille qu'entre 7 et 16 % des réponses dans les autres électors, l'insécurité vient en seconde position avec 50 % des réponses, contre 10 à 31 % ailleurs. La géographie du Front national confirme cette prégnance (voir carte 2) : ses bastions épousent toujours la carte de l'immigration et il ne progresse que dans quatre régions, toutes à forte densité d'immigrés, Provence - Alpes - Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, le Nord - Pas-de-Calais et l'Alsace.

En revanche, l'élément de radicalisation politique s'est estompé. On l'a vu, le mécontentement à l'égard de la gauche a diminué et sur une note d'hostilité au pouvoir en place (5), l'électorat du Front national obtient même, à l'inverse de 1984 (6), un score un peu moins élevé que l'électorat RPR-UDF (tableau 10). Cet élément, qui en 1984 avait permis à « la droite extrême » de rallier des voix traditionnellement modérées, a donc moins joué en 1986.

Si le Front national parvient à maintenir ses positions, il le doit, me semble-t-il, à l'acquisition d'une nouvelle dimension, celle d'un vote de désespérance où des catégories déclassées ou en situation difficile manifestent une attitude de mécontentement à l'égard du système politique. Il est significatif de constater qu'interrogés à la sortie des bureaux de vote les électeurs de M. Le Pen sont les seuls, avec les écologistes, à avoir

(5) On a calculé pour chaque interviewé une note allant de 0 à 4 selon les réponses suivantes : se déclare déçu par l'action de M. Mitterrand, a voulu exprimer son mécontentement à l'égard de M. Mitterrand, souhaite qu'en cas de nette victoire RPR-UDF M. Mitterrand démissionne, ne voterait pas pour M. Mitterrand en cas de duel présidentiel avec M. Barre ou M. Chirac.

(6) Voir Jérôme Jaffré, L'ultime avertissement du corps électoral. Les élections européennes du 17 juin 1984, *Pouvoirs*, 31, p. 137-138.

TABLEAU 10. — *Le degré d'hostilité des électeurs à l'égard du pouvoir en place (en %)*

Ont voté	Hostilité faible (notes 0 ou 1)	Position intermédiaire (note 2)	Hostilité forte (notes 3 ou 4)
RPR-UDF	13	13	74
Front national	16	13	71
Divers droite	25	19	56
Ecologiste	55	23	22
Extrême gauche	59	23	18
Parti communiste	69	19	12
Divers gauche	76	11	13
Parti socialiste	96	3	1
Ensemble de l'électorat	47	11	42

Source : Isoir-SOFRES pour TFI, Europe 1 et *L'Express*.

privilegié le refus à l'égard des autres listes alors que dans « la bande des quatre » le vote d'adhésion l'emporte largement avec une proportion d'environ 60 %. Entre 1984 et 1986, le Front national progresse de trois points chez les ouvriers et recule de cinq chez les cadres supérieurs et les professions libérales. Parmi les chômeurs, 17 % ont voté pour lui au lieu de 12 % deux ans auparavant.

L'analyse approfondie du vote Le Pen selon la structure sociale des arrondissements de Paris et des communes de plus de 30 000 habitants de la région parisienne montre bien cette transformation. On a classé ces unités en fonction du pourcentage de cadres et professions intellectuelles supérieures au recensement de 1982 (tableau 11). L'évolution du vote Le Pen de 1984 à 1986 apparaît systématiquement ordonnée en fonction inverse de l'embourgeoisement des communes et des arrondissements. La perte d'influence est supérieure à 30 % (indice 66,5) dans les communes et les arrondissements les plus « bourgeois », elle est inférieure à 10 % dans les zones les plus populaires. Dans le XVI^e arrondissement, par exemple, le vote Le Pen passe de 16,6 % à 10,6 % (indice 63,9), à Neuilly de 17,6 % à 11 % (indice 62,5). Dans le VII^e arrondissement, malgré la présence en deuxième position sur la liste du député-maire M. Frédéric-Dupont, il régresse de 15,5 à 12 % (indice 77,4).

Cette modification sociologique du vote Le Pen a des conséquences sur son enracinement politique. Toujours dans les arrondissements de Paris et les communes de plus de 30 000 habitants de la région parisienne, le Front national obtenait en 1984 son meilleur score dans les villes de droite. C'est désormais dans les terres de gauche et particulièrement communistes que le mouvement réalise ses meilleures performances.

TABLEAU 11. — *Structure sociale et vote Le Pen en région parisienne (communes de plus de 30 000 habitants et arrondissements de Paris)*
(moyenne de pourcentage en suffrages exprimés)

	Nom- bre d'uni- tés	Vote Le Pen 1984	Vote Le Pen 1986	Indice d'évo- lution
Profession du chef de ménage				
% de cadres et professions intellec- tuelles supérieures				
Plus de 30 %	5	15,8	10,5	66,5
20-30 %	15	14,1	10,1	71,6
15-20 %	12	13,6	10,3	75,7
12,5-15 %	16	15,5	12,4	80,0
10-12,5 %	13	14,8	12,5	84,4
7,5-10 %	13	13,7	12,4	90,5
5-7,5 %	14	15,0	13,6	90,7
Moins de 5 %	4	15,0	14,9	99,3
Ensemble de la région parisienne	—	14,5	11,5	79,3

Entre 1984 et 1986, il ne progresse d'ailleurs que dans sept villes, toutes communistes : Ivry, Stains, Saint-Denis, Bobigny, Villejuif, Bagneux et Bagnole. On peut voir dans ces résultats un symbole. Dans une partie de l'électorat populaire, le vote en faveur du Front national a pris la relève du vote communiste comme expression de la non-intégration au système politique et comme manifestation d'une désespérance. Plus encore qu'en 1984, le vote Le Pen apparaît comme un vote lié aux problèmes profonds de la société française plutôt qu'à la simple conjoncture électorale.

*

Défaite de la gauche, progrès socialiste, absence de dynamique RPR-UDF, permanence du vote Le Pen, les élections législatives de mars 1986 n'ont tout de même pas créé l'énorme surprise qu'eût été la reconduction d'une majorité socialiste. Mais elles n'ont pas non plus donné le pouvoir au RPR et à l'UDF avec la certitude d'un long bail. La nouvelle majorité a une assise sociologique trop étroite, une image trop contestée et des rivalités de présidentiables trop aiguës pour en être sûre. Avec en outre le caractère composite de l'électorat du Front national, l'élection présidentielle de 1988 ou d'avant... apparaît extraordinairement ouverte, si du moins les socialistes conservent leur unité et évitent le retour aux délices de la surenchère.